

## La lettre Travail, Solidarités, Économie, Emploi

### Actualités

#### Campagne de prévention des risques professionnels

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, relance une campagne de communication multilingue pour prévenir les accidents du travail, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA), la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), l'Institut National de recherche et de sécurité (INRS) et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment (OPPBP).

Cette campagne rappelle les principaux messages de prévention pour assurer la santé et la sécurité de tous les travailleurs. Composée de 19 affiches, elle cible quatre risques professionnels :

- Les travaux en hauteur ;
- Les risques chimiques ;
- Les manutentions manuelles ;
- L'utilisation d'équipements de travail.

[Télécharger les affiches](#)

Les messages véhiculés sont simples et accessibles, et sont **disponibles en 11 langues** : allemand, anglais, arabe, bulgare, espagnol, français, italien, polonais, portugais, roumain et turc.

### Information- Réglementation

#### L'appel à projet «Décarbonation IND version 2023»

de l'ADEME est désormais disponible. Cet AAP concerne des investissements en lien avec l'efficacité énergétique des machines et lignes de production, la chaleur fatale, l'électrification, la décarbonation matière, etc. :

- Dépenses éligibles supérieures à 3M€ ;
- Minimum de 1000 tCO<sub>2e</sub> abattus ;
- Demande d'aide : maximum 30M€.

2 clôtures : le 27 juin 2023 et le 12 décembre 2023.

[L'appel à projet DECARBonation des outils de production et des procédés & utilités INDustriels](#)

### Ma boîte à outils

#### INDUSTRIE

La Direction générale des Entreprises publie le « Guide de l'implantation industrielle » pour accompagner les entreprises dans l'obtention des autorisations pour installer de nouvelles usines.



#### Guide de l'implantation industrielle

la Direction Générale des Entreprises publie le « Guide de l'implantation industrielle » qui accompagne pas à pas les entreprises dans leurs démarches pour obtenir les autorisations nécessaires. L'objectif pour le Gouvernement est de faciliter et d'accélérer l'installation des nouvelles usines, afin de renforcer l'attractivité du territoire national.

Le « Guide de l'implantation industrielle » propose :

- une présentation pédagogique de l'ensemble des exigences réglementaires applicables à une nouvelle usine – intégrant les différentes autorisations nécessaires et non pas spécifiques à une seule procédure ;
- une approche concrète avec des éléments de procédure, une clarification du partage des responsabilités entre administration et industriel, et des recommandations pratiques pour fluidifier la démarche ;
- des synthèses des délais applicables, en fonction des différentes procédures applicables ;
- pour approfondir, une collection complète de « fiches techniques » détaillant les aspects plus techniques des procédures.

[Découvrez le guide](#)

## Lancement du programme «eXtrême Défi»



L'objectif est de produire en France une nouvelle offre de petits véhicules routiers, entre le vélo électrique et l'automobile, pour les déplacements du quotidien et la logistique du dernier kilomètre.

Porté par l'ADEME, le programme accompagne le prototypage et l'expérimentation de ces nouveaux véhicules sobres, éco-conçus, durables, légers et peu coûteux.

[En savoir plus](#)

## Accueil d'un stagiaire : quelle est la réglementation ?

Vous ne pouvez pas accueillir une personne en stage en dehors d'un parcours pédagogique : le stagiaire doit suivre un cursus d'enseignement de 200 heures minimum. Tout stage doit également être encadré par un professeur et par un tuteur désigné au sein de votre entreprise.



[Consultez l'ensemble des règles à respecter pour accueillir un stagiaire](#)

Le site [entreprendre.service-public.fr](http://entreprendre.service-public.fr) propose un simulateur permettant aux employeurs de calculer le montant minimal dû en fonction des heures de présence effective du stagiaire

## Semaine de la Qualité de vie au travail 19 au 23 juin 2023

Premiers événements ouverts à l'inscription  
Face aux transitions écologiques, numériques, sociétales, comment faire évoluer les organisations de travail pour que l'activité soit efficace et réellement « soutenable »

À suivre pendant la Semaine :  
Des webinaires autour des thèmes liés aux transition(s) : écologie, numérique, travail et compétences, rôle du dialogue social...

Des événements dans votre région (Ateliers attractivité et recrutement, transformation et management, lancer sa démarche QVCT, rencontres consultants ...).

Interventions d'experts et représentants d'entreprises...

Le programme sera complété tout au long du mois de mai, [restez connectés](#) !



Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DREETS : 5 Place Jean Cornet - 25041 Besançon cedex ou par courriel à [bfc.communication@dreets.gouv.fr](mailto:bfc.communication@dreets.gouv.fr)

